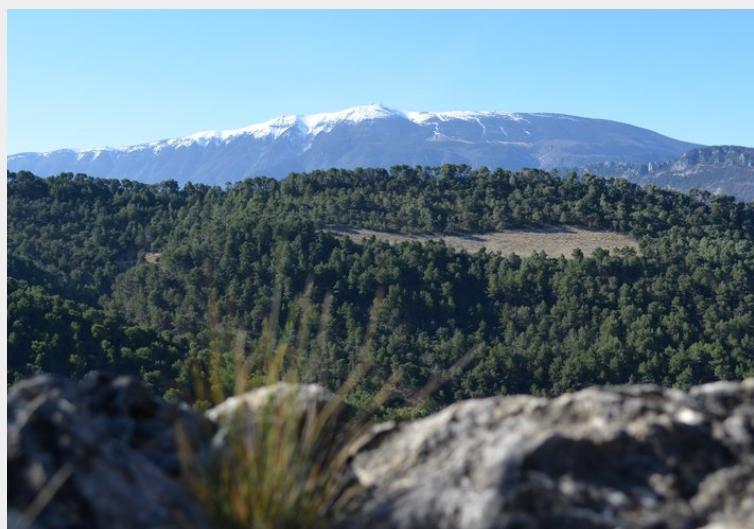


BUIS-LES-BARONNIES - BRANTES - De la Nible au Gravas - Etape 1

Buis-les-Baronnies



Le Mont-Ventoux depuis la Nible (©Pauline Amberg - PNR Baronnies provençales)

Sur les crêtes du Rocher Saint-Julien et de la Nible, les paysages s'ouvrent sur la vallée de l'Ouvèze. Puis, au détour d'un virage, le Mont-Ventoux se dévoile, si proche qu'on pourrait le toucher...

"Depuis Buis-les-Baronnies, réputé pour son tilleul, on part à la découverte des impressionnantes falaises du Rocher Saint-Julien et du Rocher de Savouillon. Le parcours offre de superbes panoramas sur toute la vallée de l'Ouvèze, avec Buis-les-Baronnies puis Plaisians en contrebas. J'ai adoré longer les crêtes, au milieu des forêts et des paysages ouverts. L'arrivée à Brantes, petit village perché tout proche du majestueux Mont-Ventoux, m'a mis du baume au coeur." Pauline Amberg, stagiaire au Parc naturel régional des Baronnies provençales

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h 30

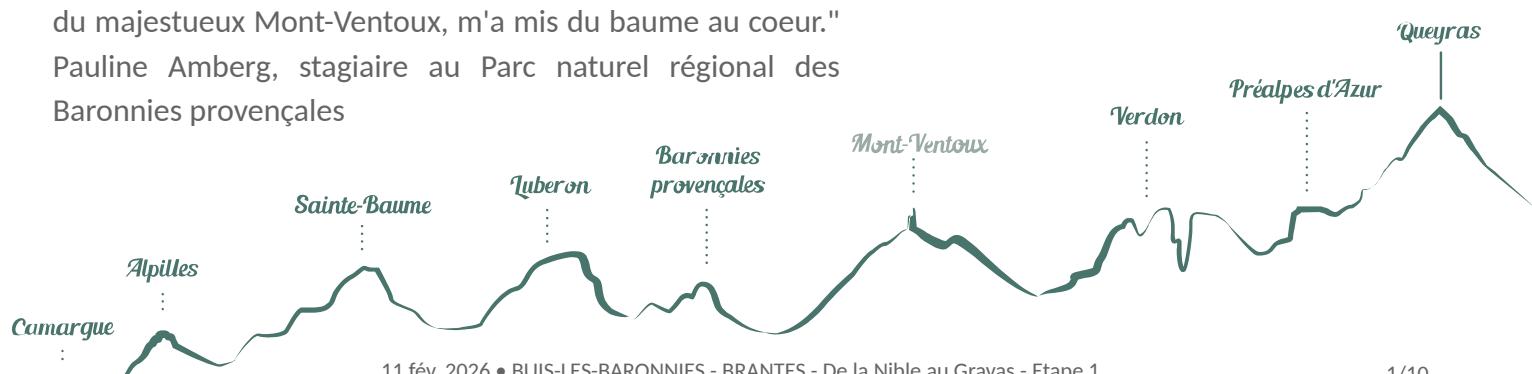
Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 947 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Flore, Patrimoine et histoire, Point de vue - sommet



Itinéraire

Départ : Buis-les-Baronnies

Arrivée : Brantes

Balisage :  GR®  GRP®  PR

1- De la place du Quinconse (370 m), passer le pont sur l'Ouvèze. Bifurquer à gauche sur le chemin de Malgras et tourner à droite sur l'Allée Guillaume de Plaisians. Passer devant la piscine, continuer tout droit sur l'allée de Saint-Julien.

2- Prendre à droite le sentier qui monte (balisé GR®).

3- Après 150 m, virer à droite pour longer la route et continuer jusqu'au carrefour du Pin d'Aïs (436 m). Prendre à droite vers le parking et continuer la piste juste derrière. Après 200 m, suivre le sentier qui monte à droite.

4- Arriver au Replat du Saint-Julien (690 m), continuer sur le sentier à gauche en direction de Sabouillon/Brantes.

5- Au carrefour de Sabouillon (844 m), continuer tout droit vers les Clôts. Arriver au Clots des Fabres (1020 m), prendre à gauche en direction de la Nible.

6- Au sommet de la Nible (1100 m), continuer tout droit vers Plaisians. Le sentier se transforme ensuite en piste.

7- Au Col de Font-Combran (1030 m), virer à droite en direction de Plaisians. La piste descend jusqu'au hameau Les Girards.

8- Du hameau des Girards, suivre le sentier qui part vers l'est au-dessus balisé GR® et GRP®. Emprunter la D526 à gauche jusqu'au col d'Aiguières (738 m).

9- Au col, suivre la deuxième piste de droite (balisée GR® et GRP®) puis rester sur la gauche. Continuer pendant 1.2 km. Au carrefour du Chemin de Comment (690 m), prendre la direction du Ruisseau de Séénaris (GR). Marcher pendant 1.5 km jusqu'au carrefour du Ruisseau de Séénaris (620 m). Traverser le cours d'eau puis continuer tout droit sur 750 m.

10- Au carrefour du "Trou du Pertus" (670 m), descendre la route goudronnée à droite sur 250 m. Au premier virage en épingle, quitter la route pour suivre le sentier de gauche qui mène en sous-bois (GR) et bien rester sur la droite. Continuer sur 450 m jusqu'à rejoindre la D41.

11- Derrière l'oratoire St. Gens, prendre le chemin et accéder au village de Brantes, en empruntant le sentier botanique.

Sur votre chemin...



- Le réveil de l'Ouvèze (A)
- Un village gardé par les blocs (C)
- Spartier à tiges de jonc ou Genêt d'Espagne (E)
- Evernia prunastri (G)
- Brantes, petit village perché (I)

- À la conquête du Saint-Julien (B)
- Col de Font-Combran (D)
- Cèdre de l'Atlas (F)
- Les ruines du château féodal de Brantes (H)

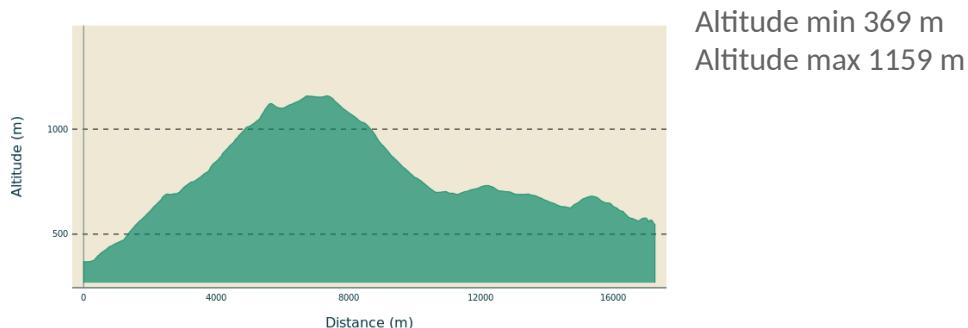
Toutes les infos pratiques



Recommandations

- RESPECTER LA TRANQUILLITE, éviter de crier et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la quiétude de la faune, notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont protégées.
- Le chemin passe à proximité de cultures qui sont des propriétés privées, merci de ne rien cueillir dans les champs (lavandes, fruits, etc ...).

Profil altimétrique



Accès routier

À 30 km au sud-est de Nyons, par les D538 et D5.
À 26 km au sud de Sahune, par les D94 et D108.

Parking conseillé

Place du Quinconse, Buis-les-Baronnies

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provenceales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provenceales.fr/>

OT Baronnies en Drôme Provençale - Buis-les-Baronnies

26 Boulevard Clémenceau, 26170 Buis-les-Baronnies

buis@baronnies-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 75 28 04 59

<http://www.baronnies-tourisme.com>

Sur votre chemin...



ⓧ Le réveil de l'Ouvèze (A)

D'une longueur de près de 100 km, l'Ouvèze prend sa source dans la montagne de Chamouse, à Montauban-sur-l'Ouvèze, et conflue avec le Rhône. Le 22 septembre 1992, son bassin versant a été le théâtre d'une inondation dramatique. En une seule journée, plus de 60 milliards de litres d'eau sont tombés. En amont de Vaison-la-Romaine, les rivières se sont gorgées d'eau avant de déferler sur le village. Cette crue a causé la mort de 42 personnes et des dégâts estimés à plus de 150 millions d'euros.

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



ⓧ À la conquête du Saint-Julien (B)

Le nom de ce rocher vient d'une chapelle Saint-Julien autrefois aménagée dans une anfractuosité de la face sud. Il s'agit d'une grande lame calcaire haute de 125 m. Les premiers ascensionnistes, Auguste Ferrière et Maurice Donjon, y ont gravi une voie en 1946. Depuis, plus de 120 itinéraires ont été ouverts, avec des niveaux de difficulté variés. Le Club Alpin Français de Lyon a largement contribué à son équipement entre les années 1950 et 1980. Une fois au sommet de l'arête, un panorama à 360° s'offre au regard.

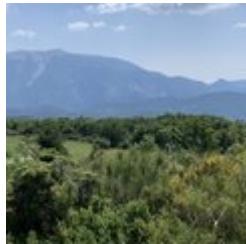
Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



ⓧ Un village gardé par les blocs (C)

Le village de La Roche-sur-le-Buis s'est établi au milieu de gros blocs rocheux issus de la montagne de Chevalet, qui le domine. Ce relief constituait autrefois un point stratégique de contrôle sur une ancienne voie reliant Buis-les-Baronnies à Mévouillon. Au XIe s., le village était ceinturé d'un rempart flanqué de tours, muni de créneaux, de fossés, et protégé par deux portes dotées de herses. Aujourd'hui, il subsiste quelques pans de muraille, ainsi que le donjon et les ruines du château surplombant le village.

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠ Col de Font-Combran (D)

Culminant à 1036 m d'altitude, ce col est le dernier de l'itinérance. Situé à l'est de la Nible, il offre une vue imprenable sur les montagnes bordant la vallée de l'Ouvèze à l'ouest. Depuis le col, on aperçoit notamment la montagne de la Loube et le Grand Ferrand au nord. Au sud-ouest, se dresse la montagne de Bluye, et juste derrière, toujours bien présente, la silhouette du Mont Ventoux semble nous surveiller.

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠ Spartier à tiges de jonc ou Genêt d'Espagne (E)

Ce genêt est un arbrisseau de la famille des *Fabaceae*, pouvant atteindre 1 à 3 m de hauteur. À l'extrémité de ses tiges apparaissent, du printemps à l'été, de belles fleurs jaunes et odorantes. Cette espèce est connue pour ses propriétés médicinales, notamment diurétiques et anti-inflammatoires. Elle peut aussi être utilisée comme fourrage ou dans le textile. Mais attention : ce genêt est très toxique !

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠ Cèdre de l'Atlas (F)

Le Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) est un conifère originaire des montagnes de l'Atlas, en Afrique du Nord. Il a été introduit dans le sud de la France dès 1860 pour participer aux reboisements. Facilement reconnaissable à ses longues branches tombantes et à ses aiguilles aux reflets bleutés, il ne passe pas inaperçu. Une légende raconte qu'il symbolise l'immortalité : le parfum de son bois, qui éloignait insectes et vers des tombeaux, lui aurait valu le surnom de "vie des morts".

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠ Evernia prunastri (G)

L'*Evernia prunastri* est une espèce de lichen. Pour rappel, les lichens résultent d'une symbiose entre un champignon et une algue. Ils poussent sur d'autres plantes sans jamais les parasiter. Très sensibles à la pollution, ce sont de précieux indicateurs de la qualité de l'air. L'*Evernia* est particulièrement commune dans les zones humides, ventées et bien exposées à la lumière. Dans l'Égypte antique, on s'en servait pour parfumer le pain ou en faciliter la levée. Aujourd'hui, elle est utilisée en parfumerie, pour les teintures naturelles, et en médecine traditionnelle, notamment contre les troubles respiratoires et intestinaux.

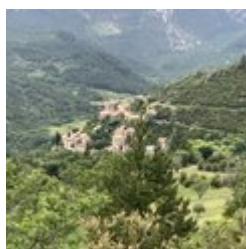
Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠️ Les ruines du château féodal de Brantes (H)

Les ruines situées au-dessus du village sont les vestiges de l'ancien château féodal. La famille des Baux, seigneurs de Brantes entre le XIII^e et XIV^e s. serait à l'origine de la fortification du château. En 1357, le Pape Innocent VI ordonne que tous les villages du Comtat Venaissin soient fortifiés. Aujourd'hui, il ne reste plus que quelques murs d'enceintes, deux tours, un puits et une voûte. Grâce à des dons, le site a pu être consolidé et sécurisé. Il accueille des expositions sur l'histoire médiévale.

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



⚠️ Brantes, petit village perché (I)

Accroché à flanc de montagne, face au Mont Ventoux, Brantes domine la vallée dans un décor spectaculaire. Son nom viendrait du mot "Brantulas" ("la branlante"), en référence à l'instabilité des couches calcaires de la montagne toute proche. Aux XI^e et XII^e s., le village était un point de passage stratégique entre Mollans et Montbrun, reliant la vallée de l'Ouvèze à celle du Toulourenc. Aujourd'hui encore, son économie repose principalement sur l'élevage de chèvres, la fabrication de fromage et l'artisanat local. Flâner dans ses ruelles pavées et ses passages voûtés est un vrai plaisir.

Crédit photo : ©Léo Michelet - PNR Baronnies provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

